



Les délégués communautaires étaient réunis au Gault-Saint-Denis, mercredi soir.

LE GAULT-SAINT-DENIS

Le Bonnevalais va élaborer son PLUi-H

Le conseil communautaire du Bonnevalais s'est réuni, mercredi soir, au Gault-Saint-Denis, sous la présidence de Joël Billard (Horizons). Il avait à délibérer sur 18 points inscrits à l'ordre du jour.

Le plus important concernait l'aménagement du territoire avec la prescription de l'élaboration du PLUi-H (Plan local d'urbanisme intercommunal et d'habitat). Après avoir pris cette compétence le 30 mai 2024, la com'com doit maintenant rédiger ce document d'urbanisme et d'habitat pour l'ensemble du territoire communautaire pour les 10 à 15 prochaines années.

L'objectif est de traduire le projet de territoire dans l'aménagement futur du Bonnevalais, renforcer l'attractivité résidentielle, développer une offre de logements adaptée aux besoins des habitants, préserver l'activité agricole, répondre aux enjeux de transition écologique et de sobriété foncière et valoriser le patrimoine, les paysages et l'identité rurale du territoire.

Chaque commune désignera un référent afin d'assurer la circulation de l'information entre la com'com et les conseils municipaux. Une concertation sera organisée pendant la durée de l'élaboration du PLUi-H et le bilan de cette concertation sera présenté au Conseil communautaire avant l'enquête publique.

Tarif de l'Océanide. Les tarifs de l'Océanide augmenteront de 1,5 à 2 % à la rentrée sauf pour les scolaires et les enfants de moins de 3 ans. Une nouveauté a été instaurée avec la création d'un pass pour un mois en période d'été afin de capter la clientèle en vacances. Son prix sera de 60 € pour les adultes et 40 € pour les enfants.

Le vice-président Dominique Imbault, en charge de la structure, a tenu à préciser que l'Océanide était la moins chère des piscines du sud de l'Eure-et-Loir.

Projet photovoltaïque. La commune de Saumeray a délibéré sur un projet de centrale photovoltaïque au sol porté par la société SAS

VE SOLAIRE. Elle sera implantée sur une ancienne carrière route de Saint-Avit-les-Guespières. Le conseil communautaire a suivi l'avis de la commune pour la réalisation de ce projet.

Petite enfance. La com'com participe financièrement à l'équilibre budgétaire des associations qui organisent l'activité d'accueil collectif des mineurs, à destination des enfants de 3 à 12 ans. Elle versera une subvention de 2.500 € aux Familles rurales de Dangeau, Sancheville et du Gault-Saint-Denis - Moriers.

Face aux difficultés d'organisation liées aux réservations tardives pour l'accueil collectif des mineurs en périscolaire, la limite de clôture des réservations sera désormais fixée à 17 heures la veille de l'accueil. Pour les accueils du lundi, la clôture des réservations sera le vendredi précédent, à 17 heures. Elle sera de sept jours avant le début des petites vacances et de 14 avant le début des vacances d'été. ●